NOTRE SUPER-ÉPREUVE

Le IIme Criterium Cycliste International DU NORD DE LA FRANCE

DIMANCHE 24 MAI
234 kilomètres
10.000 francs de PRIX

organisé par "Le Réveil du Nord" sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France (Épreuve inscrite au Calendrier international de l'U. C. I.)

DIMANCHE 24 MAI
234 kilomètres
10.000 francs de PRIX

Notre premier Criterium International qui s'est disputé le 25 mai dernier a obtenu un succès dépassant les plus belles espérances. Une foule enthousiaste se pressait tout le long du parcours pour acclamer les coureurs.

A l'arrivée à Lille, le Nouveau Boulevard était noir de monde et ce fut un tonnerre d'applaudissements qui accueillit nos vaillants routiers notamment le glorieux vainqueur Félix Gœthals, les Gobillot, Debaets Gérard, Despontin, Thewis, Huysse, Cuvelier, Lemay, Samyn, Max Suter, Omeye Cyrille, Huyvaert, Delebecque, Decroix, Cablens, Schonnyans, De Buchève, Botte, Preuss, Scheepens, Dubois, Florin, Lengagne Jules, Lejeune, Charlet, Wattel, Martens, Clauss, Maillet, Dillies, Verschelde, Vandenbroucke, Lemaire, Verstraete, etc., etc.

Comme il était à prévoir la participation à l'épreuve des « Géants de la route » avait donné à la course un attrait extraordinaire.

Tous les fervents du Cycle ont été unanimes à déclarer que jamais on n'avait vu dans nos régions une épreuve aussi intéressante, aussi réussie, aussi bien organisée, aussi bien dotée et le « Maréchal » Baugé, lui-même, homme compétent en la matière, n'a pas tari d'éloges envers notre Criterium.

L'épreuve du 24 Mai prochain ne le cédera en rien à celle de l'année dernière et c'est tout dire.

De toutes parts, de nombreuses demandes de renseignements affluent dans nos bureaux et la liste des engagements commence à s'allonger.

C'est le succès assuré pour notre seconde super-épreuve dont l'intérêt est de plus en plus grandissant et à laquelle s'intéressent vivement les grandes marques de cycles qui vont nous déléguer leurs meilleurs représentants.

Les coureurs régionaux bénéficieront de prix spéciaux avec cumul au classement général. Le Criterium International du Nord a principalement été organisé pour eux et nombreux sont ceux qui aspirent à s'imposer à l'attention des foules. Ce serait pour nous, organisateurs, une immense satisfaction si nous aidions à se révéler quelques futurs « as » de la route.

La bataille qui s'engagera entre les routiers connus et nos régionaux n'en sera que plus belle et plus émotionnante.

Toutes nos populations du Nord et du Pas-de-Calais attendent avec impatience le 24 Mai prochain. L'accueil que nous avons reçu partout en reconnaissant l'itinéraire en est le meilleur témoignage.

Le parcours a été légèrement modifié au retour. De Quesnoy-sur-Deûle on va à Wambrechies, Mouvaux et les nouveaux boulevards jusqu'au lieu d'arrivée, près de l'octroi de Lille, territoire de La Madeleine.

La route est bonne et facilitera la fin de la course.

Nous sommes certains que c'est devant une foule nombreuse que s'ébranlera le cortège des concurrents qui se rendront Porte de Béthune précédés de la voiture officielle dans laquelle prendra place M. Gauthier, chef de l'U. V. F., où le départ réel leur sera donné à 8 h. 30 précises, le Dimanche 24 Mai.

LES ENGAGEMENTS

Les engagements sont ouverts jusqu'au 20 mai à minuit, tous les jours, sauf le dimanche, au « REVEIL DU NORD », 186 bis, rue de Paris (Service Sportif), où les concurrents pourront également s'adresser pour tous renseignements utiles. Sur simple demande nous enverrons le bulletin d'engagement qu'il suffira de nous renvoyer rempli et accompagné de la somme de cinq francs. Déjà la liste s'allonge et tout fait prévoir un énorme succès.

Dans notre première liste d'engagés, nous relevons déjà nombre de coureurs de marque.

Félix Gœthals, le vainqueur de l'an dernier, ouvre la liste. Son éloge n'est plus à faire, ses nombreuses victoires sont là pour l'auréoler glorieusement.

Puis vient le fameux team de **LA NORDISTE** avec Julien Perrain, Henri Dejaegher, Vandenberghe Florent, Gœthals Florent, M. Vandeyoir, le sympathique directeur sportif de **LA NORDISTE** a le sourire et à juste raison. Ses poulains sont en belle forme et Perrain qui, lui aussi a à son actif pas mal de victoires, dont notre premier Critérium Cycliste Amateur et le Tête Paris-Lille dernièrement, espère bien enlever cette fois encore la décision.

Nous publierons d'ici peu la liste des autres marques.

Pour les suiveurs automobilistes

En accord complet avec M. Gauthier, chef départemental de l'Union Vélocipédique Française, nous avons décider de limiter à **VINGT** le chiffre des voitures automobiles qui pourront suivre la course à titre officiel. Elles devront toutes prendre à bord un commissaire qui sera désigné par l'U. V. F. et porter un fanion du **« RÉVEIL DU NORD »**.

Les inscriptions gratuites sont reçues 186 bis, rue de Paris à Lille. Que les intéressés en prennent bonne note et qu'ils se hâtent, car nous ne dépasserons pas le chiffre indiqué plus haut.

La Prime de 500 fr. du Savon Gibbs

au 1er du Criterium international du Nord de la France

La grande firme de Savon **« Gibbs »**, désireuse de marquer à sa clientèle du Nord, sa sympathie, a décidé d'accorder, comme l'année dernière, une prime de **Cinq cents francs au gagnant du 1er prix de notre Critérium Cycliste international du Nord de la France.**

Nous remercions chaleureusement la firme **« Gibbs »**, au nom du Comité d'organisation du **Critérium international du « Réveil du Nord »**, pour ce beau geste sportif.

L'heureux vainqueur de notre superbe épreuve touchera donc la coquette somme de 3.000 francs, qui montera à 4.000 francs si ce dernier est un régional... et divers autres prix viendront certainement encore grossir ces chiffres respectables.

L'ITINÉRAIRE

Opérations de contrôle au « Réveil du Nord », rue de Paris, 186 bis Lille, sous la direction de M. Gauthier, directeur général de l'épreuve, assisté de la Commission de l'U.V.F. et de la Commission sportive du « Réveil du Nord ».

Le contrôle sera ouvert à 6 heures et fermé à 7 h. 45. A 8 heures, on se rendra en cortège, précédé de la voiture officielle, au lieu de départ par les rues de Paris, du Sec-Arembault, de Béthune, place de la République, rues Léon-Gambetta, d'Esquermes, porte de Béthune, où le départ sera donné à 8 h. 30 très précises.

On se dirige vers LOOS, 4 kilm. 500. Contrôle volant sous la direction de M. Cazier, rédacteur correspondant du « Réveil du Nord », assisté des Sociétés cyclistes. On suit les rails du tram, vers Haubourdin. La route est directe.

HAUBOURDIN, 6 kilomètres 500. Contrôle volant, sous la direction de M. Ego, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord », assisté des sociétés locales. Place Gambetta, tourner brusquement à gauche. On traverse un passage à niveau, très souvent fermé. Des dispositions seront prises le jour de l'épreuve. 200 mètres plus loin, face à un château, obliquer à gauche, direction Emmerin. On passe devant le cimetière de ce village. Les trottoirs cyclables sont en bon état.

EMMERIN, 9 kilomètres. On traverse le village en entier : à la sortie, tourner à gauche direction Wattignies.

WATTIGNIES, 12 kilomètres que l'on traverse en oblique à gauche vers Seclin ; la route est directe.

SECLIN, 15 kilom. 700. Contrôle volant sous la direction de M. Vercammen, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord » et des sociétés locales. On entre dans Seclin par la rue de Lille ; tourner à gauche rue Carnot, vers Templin-en-Carembault, 20 kilom. 800 ; route directe vers CARVIN, 23 kilom. 700. On pénètre dans Carvin par les rues de Lille, rue du Centre. Contrôle volant sous la direction de M. Theuvel, rédacteur-correspondant au « Réveil du Nord », assisté du B.C. de Carvin, du F.C. Carvinois, de l'U.C. de Carvin. On tourne à droite, rue d'Arras, vers Epinoy.

EPINOY, 24 kilomètres 700. On traverse deux ponts ; tourner à droite vers Courrières. On passe deux passages à niveau dont un des mines, non garanti.

COURRIERES, 28 kilom. 700, rues Pasteur, Emile-Breton, d'Hénin-Liétard, route départementale. Contrôle volant sous la direction de M. Debarges, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord », assisté de l'A.S. Courrièroise. Nous sommes en plein dans la région minière. On laisse Dourges et Montigny-en-Gohelle sur le côté, et on atteint Hénin-Liétard.

HENIN-LIETARD, 32 kilomètres ; rue de Courrières, rue de l'Abbaye, tourner à gauche place Jean-Jaurès ; tourner à droite, rue des Fossés. Contrôle; sous la direction de M. Leclercq, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord », assisté des Sociétés locales. Tourner à gauche rue de Lens, puis de suite à droite, vers Billy-Montigny. A signaler deux passages à niveau avant de pénétrer dans la ville.

BILLY-MONTIGNY, 36 kilomètres. Contrôle volant sous la direction de M. Laurent, rédacteur-correspondant au « Réveil du Nord ». On traverse entièrement la ville. A la sortie, prendre la route nationale de Douai. On traverse les corons de Méricourt.

SALLAUMINES, 41 kilomètres. Contrôle volant chez M. René Place, sous la direction de M. Louart, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord », assisté de la Pédale Sallauminoise. A 300 mètres de là, un pont en reconstruction. La route est directe vers Lens.

LENS, 43 kilomètres. On pénètre dans Lens par la rue de Douai ; tourner à gauche, rue Diderot. Grand'Place, contrôle volant, sous la direction de M. Trognon, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord », assisté du R. C. de Lens et des Sociétés locales. On continue, boulevard des Ecoles, pont Césarine, route de Liévin. On traverse deux ponts. Nous trouvons un excellent macadam. On longe la ligne du train vicinal Lens-Frévent.

LIEVIN, 47 kilomètres 500. Contrôle volant, chez M. Benoit-Delaby, rue J.-B.-Defernez, sous la direction de M. Gagnon, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord », assisté du Grelot Liévinois. On continue tout droit vers Angres, 49 kilom 500. On oblique à droite puis encore à droite vers Aix-Noulette, 52 kilom 500. La route est en excellent état ; partout macadam.

On pénètre dans Sains-en-Gohelle par la route départementale, contrôle volant sous la direction de M. Flament, rédacteur correspondant au « Réveil du Nord ». Sains-en-Gohelle, 54 kilm. 500 : nous laissons Mazingarbe sur la droite pour continuer tout droit vers Nœux-les-Mines.

NŒUX-LES-MINES, 60 kilom. 500. On entre dans la ville par la rue d'Arras. Contrôle volant chez M. Mailly à l'Union des Travailleurs, sous la direction de M. Vanlande, rédacteur correspondant du « Réveil du Nord », assisté du Vélo-Club de Nœux. On continue par rue d'Arras, tout droit, direction Verquin, 62 kilom. 500.

BETHUNE, 65 kilom. 500. On prend la porte d'Arras puis on traverse un passage à niveau, rue du Faubourg-d'Arras, place Saint-Eloi, rue Eugène-Hainaut, place de Lille ; tourner à gauche, rue Grosse-Tête place du Maréchal-Pétain. Contrôle fixe avec signature et ravitaillement. Café du Globe, chez M. Chevalier, sous la direction de M. J.-B. Colbaert, rédacteur au « Réveil du Nord », assisté de M. Chevalier, du Stade Béthunois, et de l'U.V. de Béthune. Tourner à droite, rue Sadi-Carnot, rue du Faubourg-d'Aire ; passer devant la prison puis devant les mines de Vendin-lez-Béthune.

VENDIN, 67 kilom. 500, que l'on traverse entièrement vers Chocques, 70 kilom. 500. Deux passages à niveau ; on tourne à gauche. Virage en S ; très bonne route. Bas-Rieux de Lillers, 75 kilom. 500. LILLERS, 76 kilom. 700. Les routes sont très larges avec bas-côtés, très praticables : rue de Lille, rue de Béthune. Contrôle volant, chez M. Delomel, place Jean-Jaurès, sous la direction de M. Masse, rédacteur-crorespondant du « Réveil du Nord » assisté de l'U. S. de Lillers. Rue du Commerce, place de la Mairie, rue Nationale, place Dupont tourner à gauche rue d'Aire, passage à niveau. Tourner brusquement à droite vers Bourecq, 79 kilom. 700, puis à gauche. SAINT-HILAIRE, 80 kilom. 700. Norrent-Fontes, 83 kilom 700, que l'on traverse entièrement vers LAMBRES, 85 kilom. 200. Nous atteignons AIRE-SUR-LA-LYS, 87 kilom. 700. On pénètre dans Aire par la rue de Paris, rue d'Arras, rue du Bourg ; tourner à gauche, rue de Saint-Omer. Contrôle volant chez M. Brunel-Brodel, place Jehan-d'Aire, sous la direciton de M. Delbecque, rédacteur au « Réveil du Nord », assisté de M. Deloeuf, président du C.S. Aire et des Sociétés locales. Traverser un pont sur la Lys, tourner à gauche. On quitte les routes pavées ; on atteint Wittes 91 kilom 200. Avant de pénétrer dans le village on trouve un tournant dangereux avec virage en Z, suivi de quelques raidillons assez durs.

BACQUINGHEM, 94 kilom. 300. Tourner à droite, direction Arques. La route est très plate. On travers un passage à niveau.

ARQUES, 98 kilom. 200. On pénètre dans la ville par la route Nationale 43, rue d'Aire, Grand'Place. Contrôle volant sous la direction de M. Hilmoine, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord », assisté des sociétés locales ; rue Miss-Cavell. Tourner à gauche, rue du Pavé, tournant brusque assez dangereux ; rue de Saint-Omer.

SAINT-OMER, 101 kilom. 200. On pénètre dans la ville par la rue d'Arras, rue Gambetta, rue du Lycée, rue des Epéers, puis à droite rue de l'Ecusserie ; traverser la place Victor-Hugo, tourner à droite rue Louis Martel, Grand'Place. Contrôle volant Café de l'Harmonie, sous la direction de M. Courageux, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord », assisté de l'U.S. Audomaroise, de l'U.C. de Saint-Omer et des Sociétés locales. On descend rue de Dunkerque, place du Haut-Pont, rue de Belfort. On passe sous le pont du chemin de fer puis 200 mètres plus loin, on oblique à gauche. Nous traversons le Faubourg du Haut-Pont, et nous trouvons le canal de l'Aa, que nous allons longer pendant un certain temps.

SAINT-MOMELIN, 105 kilom. 200. La route est directe ; aucun embarras. On continue vers Watten. On passe sur un pont assez étroit et très élevé : sitôt le pont passé, tourner à gauche (virage très dangereux).

WATTEN, 112 kilom. 200. On retraverse un pont et on retrouve le canal que l'on longe sur une distance d'environ 1.500 mètres. Arrivé au café de la Brasserie, chez M. Loquet, on oblique carrément à gauche, vers HOLQUE, 114 kilomètres 200. Deux passages à niveau. Les routes sont en excellent état. SAINT-PIERRE-BROUCK, 118 kilom. 400. La route est directe puis on vire brusquement à droite vers Bourbourg-Campagne puis BOURBOURG-VILLE, 124 kilom. 200. On traverse la Grand'Place, plus loin an tourne à gauche vers Loon-Plage. On traverse un passage à niveau puis on arrive à LOON-PLAGE, 129 kilom 200. On continue tout droit par la route Nationale 40, on tourne à droite vers GRANDE-SYNTHE, 134 kilom 100, puis PETITE-SYNTHE, 137 kilom. 100. On traverse un passage à niveau, puis on abandonne la Grand'Route en tournant à gauche vers Saint-Pol-sur-Mer. On traverse le Pont-à-Cure, tourner à gauche rue du Maréchal-Foch, puis à droite. On rejoint la ligne de tramway de Saint-Pol à Dunkerque.

DUNKERQUE, 141 kilom. 200. On pénètre dans Dunkerque par la voûte de Saint-Pol, quai de Mardyck, avenue Guynemer, Pont-Thiers, place de la République, rue Alexandre III, place Jean-Bart. Contrôle fixe avec signature et ravitaillement, au Café des Arcades, sous la direction de M. Paul Capelle, rédacteur au « Réveil du Nord », assisté du Comité de l'U.V.F., des membres de La Courageuse, de la Pédale Dunkerquoise et du Vélo-Club Dunkerquois. On traverse ensuite la place Jean-Bart, rue Alexandre III, place de la République, rue Albert Ier, Pont Royal, place Vauban, rue de Paris, Pont Rouge, rue de Lille, porte de Bergues, puis on prend la route de Bergues en longeant le canal.

COUDEKERQUE-BRANCHE, 142 kilom. 200. La route est facile et la chaussée, nouvellement reconstruite, est excellente. On arrive à Bergues que l'on gagne après avoir passé sur un pont suivi d'un virage en S.

BERGUES, 150 kilom. 200. Contrôle volant sous la direction de M. Dussart, rédacteur-correspondant au « Réveil du Nord ». On traverse la rGand'Place, tourner à gauche. On passe sous une porte avec pont-levis puis on se dirige à droite, virage en S. On traverse un passage à niveau ouvert et non gardé. On continue vers Socx, 154 kilom 200, puis on se dirige vers WORMHOUDT 161 kilom. On tourne à droite puis à gauche vers Cassel. Aucun ennui, la route est directe et l'état de la chaussée excellent. De loin, on aperçoit Cassel et son mont.

CASSEL, 170 kilomètres. On commence l'ascension du mont. Attention, virage très brusque en S vers le sommet. On passe sous la porte de Dunkerque, on traverse la Grand'Place. Attention, tournant très brusque à gauche. On recommande aux coureurs la plus extrême prudence. On tourne ensuite à gauche. Contrôle volant installé chez M. Ghoris, le sportman bien connu, assisté de M. Descamps, rédacteur-correspondant au « Réveil du Nord », et des Sociétés locales. La descente est assez dangereuse avec lacets. A angle droit, route nationale. SYLVESTRE-CAPELLE.

Deux kilomètres plus loin, tourner brusquement à droite. On traverse La Bicarde, La Crésile. On passe ensuite devant une église. Faubourg d'Hazebrouck.

HAZEBROUCK, 176 kilomètres. On pénètre dans Hazebrouck par la rue de Bailleul. On tourne brusquement à gauche, direction Borre. Macadam étroit mais excellent.

On atteint PRADELLE, 183 kilom., puis STRAZEELE, 184 kilm. 500. On tourne à droite puis à gauche, et on arrive à Bailleul.

BAILLEUL, 189 kilomètres. On traverse entièrement la ville. Des placards indiquent la direction d'Armentières. Face au monument aux morts on tourne à droite, direction Armentières. On traverse une ligne de tramways non gardée. Voici Nieppe, 198 kilom. Tournant brusque à gauche, puis de suite à droite.

PONT-DE-NIEPPE, 199 kilomètres 800.

ARMENTIERES, 201 kilom. 700. On entre dans la ville par la route Nationale, rue du Faubourg de Lille, jusque l'établissement de bains, rue de Roubaix (Rond Point), et rue de Roubaix jusque la rue d'Ypres. Contrôle fixe avec signature et ravitaillement, chez M. Léon Derys, sous la direction de M. Vanderschooten, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord », assisté du délégué de l'U. V. F. et des sociétés locales, rue d'Ypres, vers HOUPLINES, 206 kilomètres 700. Attention, virage brusque après un passage à niveau.

On continue tout droit vers FRELINGHIEN, 209 kilom. 200 ; on tourne carrément à droite, virage en S.

PONT-ROUGE, 211 kilom. 700, virage brusque à droite, rue des Quatre-Chemins.

On tourne à droite vers QUESNOY, 214 kilomètres 200, que l'on traverse jusqu'au pont ; traverser le Pont, 300 mètres plus loin tourner à droite vers WAMBRECHIES, 218 kilom. 200 ; prendre la rue du Quesnoy, pendant 300 mètres, tourner à gauche vers Le Molinel, traverser la route Nationale. LE MOLINEL, ensuite tourner à gauche vers MOUVEAUX, 224 kilom. 100 ; suivre les rails du tram, rue de Lille, puis tourner brusquement à droite vers Roubaix, prendre à droite le Nouveau Boulevard, puis on gagne le CROISE-LAROCHE et on continue par le boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing, qui nous mène directement à Saint-Maur, LA MADELEINE.

LILLE, 234 kilomètres. Arrivée près de l'Octroi de Lille.

Les arrivées seront jugées par le Comité du Nord de l'U.V.F. et les membres de la Commission Sportive du « Réveil du Nord ».

Liste Sommaire des Prix :

TOUTES CATÉGORIES

1er	PRIX	2.500 fr.
2e	»	1.000 »
3e	»	700 »
4e	»	600 »
5e	»	400 »
6e	»	250 »
7e	»	150 »
8e	»	100 »
9e	»	100 »
10e	»	75 »
11e	»	75 »
12e	»	50 »
13e	»	50 »
14e	»	50 »
15e	»	50 »
Etc., etc...		

RÉGIONAUX
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne avec cumul au classement général

1er	PRIX	1.000 fr.
2e	»	500 »
3e	»	200 »
4e	»	100 »
5e	»	100 »
6e	»	75 »
7e	»	75 »
8e	»	50 »
9e	»	50 »
10e	»	25 »
11e	»	25 »
12e	»	25 »
13e	»	25 »
14e	»	25 »
15e	»	25 »
Etc., etc...		

LE TRACE DU PARCOURS

Bulletin d'Engagement

Je, soussigné (nom et prénoms) .....

né le (date de naissance) .....

à (ville) ....., domicilié actuellement

à (ville) ....., rue ....., n° ....

département .....

Après avoir pris connaissance des règlements du Critérium Cycliste du Nord, que j'approuve dans son entier, déclare m'engager en qualité du ..... (senior ou junior).

Numéro de la licence ..... Nom du club .....

Indiquer la marque de bicyclette .....

de pneumatique .....

Je joins la somme de cinq francs, montant de mon droit d'engagement.

(A REMPLIR LE CAS ÉCHÉANT) par les juniors.

J'autorise mon fils, le coureur .....,

à prendre part au Critérium Cycliste du Nord et déclare dégager les organisateurs de toute responsabilité, comme il est dit au présent règlement, que j'approuve en son entier.

Date et signature

.....

LE RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Le « Réveil du Nord » organise une épreuve sportive dénommée « Critérium Cycliste du Nord de la France », et qui se courra sous les règlements de l'U. V. F. Elle se disputera le dimanche 24 mai 1925.

ART. 2. — Cette importante épreuve est ouverte à tous les coureurs français possesseurs d'une licence internationale de professionnel et aux licenciés nationaux toutes classes, toutes catégories (amateurs exceptés) ainsi qu'aux coureurs étrangers possesseurs d'une licence nationale délivrée par leur Fédération ou par l'U. C. I.

L'engagement des coureurs juniors ne sera accepté que si ces derniers ont eu dix-huit ans révolus au 31 décembre 1924. De plus, ils devront produire un certificat d'un médecin attestant qu'ils présentent les conditions physiques nécessaires pour participer à l'épreuve.

ART. 3. — La course comportera des contrôles fixes et de ravitaillement et des contrôles volants. Les soins seront autorisés dans les seuls contrôles fixes dits : de ravitaillement.

Dans tous les contrôles fixes l'obligation de la signature sera imposée à tous les coureurs. Néanmoins, s'ils le jugent utile, les commissaires pourront supprimer la formalité de la signature, ou imposer une neutralisation n'excédant pas **trois minutes**, pour permettre aux coureurs de remplir la formalité de la signature, afin d'éviter des bousculades. Les organisateurs se réservent le droit de créer un ou plusieurs contrôles secrets. Les coureurs seront donc tenus de se soumettre aux formalités dont ils pourront même n'être prévenus qu'en arrivant aux dits contrôles.

ART. 4. — Les roues libres sont autorisées à condition que la bicyclette soit munie de deux freins fonctionnant et en bon état.

ART. 5. — Toutes les bicyclettes seront plombées, la veille de la course, au bureau du journal « Le Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, à Lille. Tout coureur changeant de machine, **même un moment**, sera mis hors de course. A l'arrivée, chaque coureur devra soumettre sa machine à la vérification des Commissaires de la course.

Néanmoins, dans le cas de bris de jantes et de roues mises hors d'usage, mais **dans ce seul cas**, le coureur accidenté est autorisé à faire l'échange de sa roue brisée avec la roue d'un cycliste de rencontre. Il ne devra pas, par conséquent, y avoir de service d'échange de machine ou de roue organisé, pas même dans aucun contrôle de la course : et de ce fait, le coureur accidenté ne pourra donc pas échanger sa roue avec la roue de l'un des concurrents de l'épreuve. Tout échange de roue entre coureurs vaudra à chacune des deux parties la mise hors de course.

ART. 6. — La course se dispute sans entraineurs, ni suiveurs, ni soigneurs. Les soins sont seuls autorisés dans les contrôles fixes, dits de ravitaillement.

ART. 7. — Les coureurs pourront échanger ou se prêter de menus objets : clés, boulons, pompes, etc.... à l'exception de **boyaux**. Il leur est interdit de s'attendre, de se ramener sur le peloton, de s'aider à réparer et de se passer de la nourriture au point que l'un d'eux n'aurait plus besoin d'en prendre aux contrôles fixes, dits de ravitaillement.

Sous peine de disqualification, les coureurs devront s'abstenir de projeter sur la route des récipients en verre, dont l'usage est d'ailleurs rigoureusement interdit.

ART. 8. — Conformément aux dispositions de l'article 167 du règlement des courses amplifié d'une décision de la Commission sportive de l'U. V. F.

Il est interdit aux voitures représentant une Maison de cycles ou de pneumatiques, ou appartenant à une Société intéressée à l'épreuve de suivre la course si elles n'ont à bord un Commissaire désigné par la Commission sportive ou par le chef délégué sportif.

Tous les coureurs montant une marque de bicyclette ou de pneumatique ou appartenant à une Société dont la voiture, n'ayant pas de Commissaire à bord, sur le parcours seront immédiatement mis hors de course ; que l'occupant de la voiture soit le directeur de la maison, le directeur sportif, un manager, un soigneur, un gérant, un représentant, un employé, un ouvrier de la maison, etc... soit un président ou un membre quelconque de la Société intéressée.

De même, conformément au dit article, il est formellement interdit aux coureurs licenciés non engagés dans une course sans entraineurs, d'en suivre l'itinéraire sous quelque motif que ce soit.

Enfin, il est indiqué aux automobilistes ou autres, autorisés à suivre la course, qu'afin de ne pas gêner les opérations de contrôles, ils seront tenus de conserver en cours de route le classement suivant le numéro d'ordre qui leur sera indiqué avant le départ par le Comité d'organisation et de s'arrêter 200 mètres en avant le chaque contrôle fixe, au moment de l'arrivée d'un peloton de coureurs.

ART. 9. — Le parcours du Critérium Cycliste International est de 234 kilomètres. Il s'effectuera en une seule étape et sur l'itinéraire suivant : Départ de Lille, 186 bis, rue de Paris, 8 heures. Départ officiel, Porte de Béthune 8 h. 30. Loos, Haubourdin, Emmerin, Seclin, Carvin, Courrières, Hénin-Liétard, Billy-Montigny, Sallaumines, Lens, Liévin, Angres, Aix-Noulette, Nœux-les-Mines, Verquin, Béthune, Chocques, Lillers, Bourecq, Norrent-Fontes, Lambres, Aire-sur-la-Lys, Wittes, Racquinghem, Arques, Saint-Omer, Saint-Momelin, Watten, Holques, Bourbourg, Loon-Plage, Grande-Synthe, Petite-Synthe, Saint-Pol-sur-Mer, Dunkerque, Coudekerque-Branche, Bergues, Wormhoudt, Cassel, Hazebrouck, Pradelle, Bailleul, Nieppe, Armentières, Houplines, Frelinghien, Quesnoy-sur-Deûle, Wambrechies, Mouveaux, Marcq-en-Barœul, La Madeleine, Lille.

ART. 10. — Les arrivées seront jugées, à l'Octroi de Lille, où devront être accomplies les formalités de signature, sur la feuille de contrôle et la vérification des plombs.

ART. 11. — Les contrôles fixes et le contrôle d'arrivée fonctionneront une durée de temps calculée en se basant sur une moyenne de 16 kilomètres à l'heure. Seuls les coureurs arrivés dans le délai imparti seront compris dans le classement.

ART. 12. — Le Comité d'organisation sera composé des trois Commissaires de la course, des Délégués du journal « Le Réveil du Nord », asurés du personnel sportif du Comité départemental du Nord de l'U. V. F.

ART. 13. — Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour les accidents qui pourraient arriver en cours de route aux coureurs et aux personnes autorisées à suivre la course ou que ceux ci pourraient occasionner à des tiers, ainsi que pour les frais de ravitaillement ou autres, qui doivent être acquittés par les intéressés. Le journal « Le Réveil du Nord », ainsi que les personnalités qui prêtent leur concours à l'organisation de cette épreuve, déclinent expressément les mêmes responsabilités, tant au point de vue des accidents que des frais.

ART. 14. — Les engagements seront reçus sous forme de bulletins signés conformes au modèle spécial joint au présent règlement.

La déclaration d'engagement est faite sous la responsabilité du coureur qui, par sa signature apposée au bas en garantit l'exactitude tant comme état-civil, numéro de licence ou situation à l'égard de l'U. V. F. ou de l'U. C. I.

Pour être valables, les engagements devront être accompagnés d'un droit uniforme de 5 fr. et du numéro de la licence junior ou senior de l'année.

Les engagements seront clos le 20 mai (date de la poste, à minuit. Ils doivent être adressés au **Comité directeur du Critérium Cycliste du Nord de la France, « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, à Lille.** Ils ne seront valables que lorsque toutes les formalités du présent règlement seront remplies.

ART. 15. — Le Critérium Cycliste du Nord de la France sra doté :

1° D'une liste de prix en espèces dits de classement général ;

2° D'une liste de prix spéciaux affectés aux coureurs régionaux avec cumul au classement général.

ART. 16. — La distribution des prix aura lieu immédiatement après l'homologation de la course par la Commission sportive de l'U. V. F.

Les prix seront payés aux bénéficiaires ou leur montant, sur demande, envoyé par la poste.

Après le 1er août 1925, aucune réclamation ne sera admise.

ART. 17. — Le fait d'être engagé indique que les coureurs auront pris connaissance du présent règlement et qu'ils en acceptent toutes les clauses.

ART. 18. — Toute infraction au présent règlement entraînera d'office la pénalisation, voir même la mise hors de course du coureur pris en faute.

ART. 19. — Les organisateurs se réservent le droit de modifier s'il y a lieu le présent règlement, mais seulement après en avoir informé la Commission sportive de l'U. V. F., auquel cas les coureurs seront prévenus au moins huit jours avant la course par la voie du « Réveil du Nord ».

ART. 20. — Un docteur, des infirmiers et une voiture d'ambulance suivront le circuit de bout en bout.

ART. 21. — Les coureurs seront tenus au courant, au jour le jour, dans la chronique sportive du « Réveil du Nord » qu'ils pourront se procurer chez tous les marchands de journaux, de tous les détails de l'organisation de l'épreuve.

D'autre part, tous renseignements se rattachant à la course seront fournis sur simple demande par le **Comité directeur du Critérium Cycliste du Nord de la France, siégeant rue de Paris, 186 bis, à Lille,** à qui toute la correspondance doit être adressée.

PHOTOGRAVURE
"LA PRESSE POPULAIRE"
186bis, Rue de Paris, 186bis
LILLE
TOUS GENRES DE CLICHÉS
POUR ANNONCES & CATALOGUES
TRAIT ••• SIMILI-GRAVURES
••• SUR ZINC & SUR CUIVRE •••
ATELIER DE DESSINS (Croquis, Retouches)
EXÉCUTION RAPIDE & SOIGNÉE